



Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- Mme et M. Susanne et Jean-Luc Staub à Genève, pour la construction d'un chalet en résidence principale sur la parcelle N° 2109, au lieu-dit *Le Leigier* à Nax, zone chalets 0.20 ; coordonnées 2'59'286 / 1'119'405.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 8 juillet 2022